

aux pêcheurs et aux conditionneurs, ainsi que de l'aide financière pour encourager le progrès et l'emploi de techniques nouvelles permettant d'accroître la productivité. Des prêts sont offerts aux pêcheurs et aux conditionneurs par l'Office de développement des ressources de la Nouvelle-Écosse.

La Division de l'utilisation des ressources administre un large éventail de projets visant une plus grande utilisation de toutes les ressources halieutiques, le conditionnement de ces ressources au plus haut niveau, et la commercialisation des produits à un prix convenable. Des efforts sont faits entre autres dans le domaine de l'aquaculture en vue de produire des ressources halieutiques dans un milieu contrôlé. L'activité est également orientée vers l'exploitation d'espèces inutilisées ou sous-utilisées, la récupération et l'utilisation de poissons actuellement rejetés, et l'encouragement à produire plus de poisson pour la table et moins de farine de poisson.

La Division de la formation et des services sur le terrain est chargée de vastes programmes de formation à l'intention des pêcheurs commerciaux. Elle administre le Centre de formation en techniques de pêche de Pictou, ainsi que des cours dispensés dans des villages de pêcheurs dans toute la province. Elle fournit en outre des services sur le terrain par l'entremise de neuf représentants des pêches qui entretiennent des rapports avec les pêcheurs et avec tous les secteurs de l'industrie de la pêche.

Nouveau-Brunswick. La pêche commerciale est l'une des plus importantes industries du Nouveau-Brunswick; elle emploie environ 5,000 pêcheurs dont les gains annuels se situent à \$25.5 millions, et 7,000 ouvriers d'usine. La valeur marchande annuelle des produits de la pêche (poissons, mollusques et crustacés) s'élève à quelque \$120 millions; 73% environ de la production exportée est destinée aux États-Unis. Dans cette province, la pêche commerciale, maritime et continentale, relève de la compétence du gouvernement fédéral, tandis que la pêche sportive dans les eaux de la Couronne ressortit au ministère provincial des Ressources naturelles. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick joue un grand rôle dans l'évaluation et la mise en valeur des ressources, la formation des pêcheurs, l'aide financière à l'industrie et la planification à long terme. Le ministère des Pêches dispose d'un personnel hautement qualifié réparti entre les six directions suivantes: Administration, Inspection et Commercialisation, Planification, Mise en valeur, Formation et Prêts aux pêcheurs. Il maintient des rapports étroits avec d'autres ministères et organismes fédéraux et provinciaux intéressés à l'industrie de la pêche.

La Direction de l'administration est chargée des budgets, de la comptabilité et de l'administration du personnel du ministère. Elle fournit un personnel hautement qualifié pour l'exécution de fonctions et de services ministériels.

La Direction de l'inspection et de la commercialisation s'occupe de l'application de la Loi et du Règlement sur l'inspection du poisson du Nouveau-Brunswick. Pour éviter un double emploi de personnel, elle a conclu des ententes avec le ministère fédéral des Pêches et de l'Environnement concernant les fonctions d'inspection. Elle encourage l'expansion et la modernisation des usines existantes de conditionnement du poisson ainsi que l'établissement de nouvelles usines. Elle exécute actuellement un programme de développement des produits en vue d'accroître la valeur ajoutée de la prise. Un autre programme vise à promouvoir la consommation de poisson dans la province. La Direction étudie également les marchés existants et éventuels, en collaboration avec d'autres organismes publics. Les autres services à l'industrie de la pêche comprennent les subventions relatives aux installations pour la glace et aux hangars pour appâts.

La Direction de la recherche et du développement exécute des programmes en collaboration avec le ministère fédéral des Pêches et de l'Environnement. Une aide technique et financière est accordée au ministère provincial pour des projets visant à moderniser les méthodes de pêche et de conditionnement, faire l'essai de nouveaux types d'engins de pêche et en démontrer le fonctionnement aux pêcheurs, et rechercher et mettre en valeur des espèces de mollusques, crustacés, poissons et algues jusqu'ici inexploitées ou sous-exploitées. Grâce à ces travaux, on pêche maintenant dans la province le crabe des neiges, les crevettes, le thon, les oursins, l'anguille de mer, et on récolte la mousse d'Irlande.